

edoc

Institutional Repository of the University of Basel

University Library

Schoenbeinstrasse 18-20

CH-4056 Basel, Switzerland

<http://edoc.unibas.ch/>

Year: 2014

## **Habiter plusieurs logements habituels : éléments conceptuels et typologiques d'une pratique plurielle**

Duchêne-Lacroix, Cédric

Posted at edoc, University of Basel

Official URL: <http://edoc.unibas.ch/dok/A6289235>

Originally published as:

Duchêne-Lacroix, Cédric. (2014) *Habiter plusieurs logements habituels : éléments conceptuels et typologiques d'une pratique plurielle*. In: Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité. Strasbourg, S. 33-60.

Sous la direction de

Philippe Hamman, Maurice Blanc, Cédric Duchêne-Lacroix,  
Tim Freytag et Caroline Kramer

# **Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité**

Cycle de journées d'étude 2012-2013 du programme  
« La multilocalité résidentielle dans le Rhin supérieur »  
du GIS Mondes germaniques, Université de Strasbourg

# Chapitre 1

## Habiter plusieurs logements habituels : éléments conceptuels d'une pratique plurielle

**Cédric Duchêne-Lacroix**, Docteur en sociologie, chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut de sociologie de l'Université de Bâle

*« Ma femme l'appelle ma garçonnière. [...] J'ai gardé mon appart bon marché du temps où j'étais étudiant, qui me sert de pied-à terre aujourd'hui que je travaille sur place une semaine sur deux »*

(Alexandre)

*« Nyon, c'est mon port d'attache. Mais, tous les mois, je vais voir mes filleuls à Nantes grâce à une compagnie aérienne à bas coût »* (Aude)

### Introduction

La pratique d'habiter en plusieurs lieux habituels à un rythme au moins annuel – ce que nous appellerons ici l'habiter multilocal<sup>1</sup> – est un domaine de recherche qui commence à émerger en Europe (Bonnin et Villanova, 1999 ; Hilti, 2013 ; Petzold, 2013 ; Reuschke, 2010 ; Schmidt-Kallert, 2009 ; Sturm et Weiske, 2009). L'habiter multilocal rassemble des pratiques anciennes (Duchêne-Lacroix et Mäder, 2013). Par exemple, de nombreuses activités situées localement par intermittence entraînaient et entraînent encore aujourd'hui l'organisation de séjours en plusieurs lieux (notamment : bergers des alpages, personnel navigant, parlementaires, etc.). Mais habiter en plusieurs lieux habituels, c'est aussi une réalité nouvelle des sociétés technicisées et urbanisées d'aujourd'hui qui n'a pas encore été étudiée dans sa globalité et qui a besoin d'être mieux conceptualisée (Hilti, 2013 ; Weichhart, 2009 ; Weiske *et al.*, 2009). En effet, ces pratiques habituelles de plusieurs lieux d'habitation ont des conséquences locales importantes.

---

<sup>1</sup> On peut aussi dire résidentialité plurilocale. Il existe des variantes ou des concepts très proches comme plurilocalité résidentielle, résidentialité plurilocale, multirésidentialité, habiter polytopique, à l'intérieur d'un système résidentiel ou d'une *domus* éclatée traduisant dans le sol une archipelisation des vies quotidiennes et l'éloignement géographique de la parentèle ou des membres de la famille nucléaire multilocale, etc. (Bonnin, 1999 ; Duchêne-Lacroix, 2013a, 2006 ; Dureau, 2002 ; Schier, 2009 ; Stock, 2006).

La controverse en Suisse sur l'excès de résidences secondaires dans les régions touristiques de montagne<sup>2</sup> a montré l'ampleur de certains problèmes, dont on peut rapidement énumérer les plus marquants : désertification saisonnière, sur- ou sous-dimensionnement des infrastructures et des services (publics et privés) sur les différents lieux d'habitation, pression foncière et immobilière, difficultés de se loger pour les populations locales, faible participation locale, distorsion entre population légale et population effective, atteinte au paysage et à l'environnement, etc. Le fait d'habiter en plusieurs lieux conduit aussi à des arrangements familiaux parfois difficiles pour « faire famille » (cf. le chapitre de Martina von Arx et Cédric Duchêne-Lacroix dans ce livre). Les contributions de cet ouvrage détaillent certains de ces problèmes.

Les raisons de ce déficit de connaissances sur le sujet sont autant épistémologiques qu'empiriques. Certes, il existe des statistiques souvent très imparfaites sur le nombre de résidences secondaires ou le nombre de ménages déclarant une seconde résidence comme en France (INSEE, 2013), Suisse, Allemagne ou Autriche (Kramer *et al.*, soumis). Mais encore peu de travaux se sont attelés à la question plus globale de l'habiter multilocal, et spécifiquement sur certaines pratiques que nous appellerons – faute de mieux – « informelles » de l'habiter multilocal. C'est le cas d'Alexandre et Aude cités en exergue, ou encore de couples habitant chacun chez soi et se retrouvant le week-end chez l'un ou l'autre pour le plaisir. Ces cas ne correspondent pas aux normes du ménage ou de la famille nucléaire sédentaire (Häußermann et Siebel, 1996). Les termes existants sont souvent minés par des représentations sociales, comme le montre par exemple Nathalie Ortar (1999) pour la « résidence secondaire ». Ainsi, pour observer statistiquement et ethnologiquement la multilocalité résidentielle, il faut affiner les outils conceptuels.

---

<sup>2</sup> L'initiative populaire fédérale « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » a été adoptée le 11 mars 2012 lors d'une votation par les citoyens suisses. Elle vise à interdire la construction de résidences secondaires pour les communes comptant plus de 20% de résidences secondaires dans leur parc immobilier. La chronologie de la procédure est disponible sur le site de la chancellerie fédérale à l'adresse suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis345.html>

Ce texte a précisément pour objectif de participer à la construction d'un cadre théorique aux *residential multilocality studies* (Hilti, 2013). Il comportera une première partie discutant les concepts autour de la mobilité, de la résidentialité, du ménage et de la famille. Nous présenterons et discuterons en seconde partie trois typologies de multilocalité résidentielle. Le phénomène de plurilocalité résidentielle rassemble des situations déjà identifiées pour d'autres raisons. Le rassemblement de ces différentes situations peut constituer une première approche typologique du phénomène. C'est le point de départ de la typologie de Joachim Scheiner et Markus Hesse (2007-2009). Partant de leur propre recherche empirique, Christine Weiske et son équipe, d'une part, et Nicola Hilti, d'autre part, ont cherché dans leurs typologies à mettre en évidence les (a)symétries d'investissement entre membres du ménage et entre lieux de résidence. Les temporalités et les intérêts à la multilocalité résidentielle peuvent aussi être des critères utiles à la distinction entre différents profils et seront brièvement exposés. Enfin, nous discuterons de l'intérêt de ces différentes typologies selon les perspectives de recherche.

## **1. De la mobilité à la résidentialité, du ménage à la configuration familiale**

La multilocalité ou plurilocalité<sup>3</sup> résidentielle oblige à revisiter les concepts familiers de mobilité, matérialité, résidentialité, ménage et famille pour mieux construire ce domaine de recherche (Hilti, 2009). C'est l'objet de cette première partie.

Premièrement, il faut définir la multilocalité (résidentielle) par rapport à la mobilité. Par opposition à celle-ci, la multilocalité insiste épistémologiquement sur les inscriptions locales (multi-localité). Pour autant, la multilocalité des personnes ne peut exister que par la pratique de certaines formes de mobilité. Mais quelle mobilité ? (voir aussi Figure 1).

---

<sup>3</sup> La distinction entre multilocalité et plurilocalité n'est pas très répandue. Il y a une unité dans la multilocalité que la plurilocalité n'a pas nécessairement. La multilocalité est la multiplication du même sur plusieurs lieux. Ce même, c'est l'habiter quand on parle d'habiter multilocal. La plurilocalité peut assembler des situations locales très disparates (Duchêne-Lacroix, 2013).

## *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

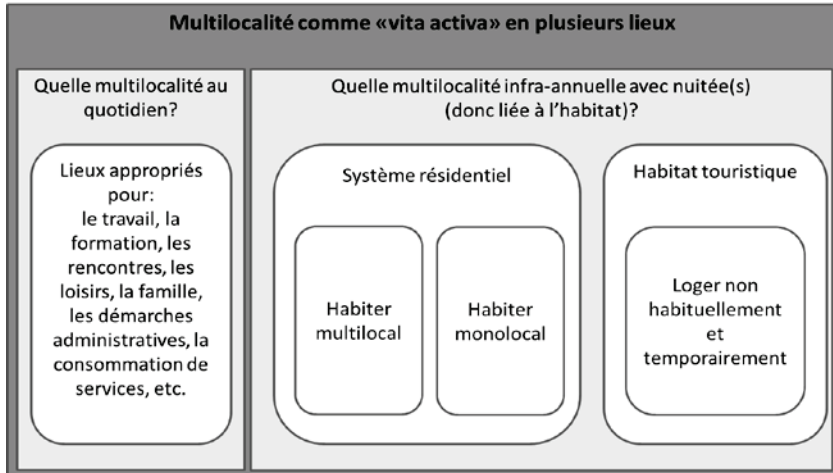
La mobilité rassemble de nombreuses formes de déplacements spatio-temporelles. Primo, les déplacements qui définissent la multilocalité résidentielle sont ceux qui changent de lieux de séjour. Les déplacements quotidiens pour le travail, la formation, les rencontres, les loisirs, la famille, etc., existent certes aussi dans le cas d'une multilocalité résidentielle mais ne la définissent pas car ils s'effectuent dans la journée et s'achèvent par un retour dans un logement de résidence. Secundo, les déplacements sont circulaires entre au moins deux lieux de résidence. Ainsi, le déménagement complet d'un lieu d'habitation pour un autre n'est pas non plus de la multilocalité résidentielle. Cependant, durant la période de déménagement, le ménage ou une partie de celui-ci peut être amené à résider multilocalement entre ancien et nouveau logement. De plus, les déménagements d'un lieu de résidence pour un autre peuvent générer une multilocalité résidentielle ultérieure avec le lieu de résidence antérieur. Tertio, les déplacements doivent s'effectuer avec une certaine habitude vers des lieux habituels. Considérant le tourisme dans le sens restreint d'une pratique spatiale non habituelle et sans attachement au lieu, les voyages touristiques, s'ils produisent de la multilocalité au sens large, ne créent pas de la multilocalité résidentielle. Finalement, il reste les migrations circulaires, nationales ou internationales et non-touristiques, c'est-à-dire les déplacements reliant par au moins un aller-retour dans l'année au moins deux lieux de résidence habituels. Enfin, on oppose souvent à tort mobilité et sédentarité.

La mobilité, c'est aussi un déplacement socio-temporel. Dans un article célèbre, Ghassan Hage file la métaphore de la mobilité d'un point de vue existentiel et autonome par rapport à la mobilité physique : « going places » (Hage, 2005), c'est-à-dire « faire son chemin ». Vincent Kaufmann rappelle l'ancienneté du concept de mobilité sociale, autonome de celui de mobilité géographique, et inventé par Sorokin en 1927 (Gallez et Kaufmann, 2009). Ces métaphores du spatio-temporel dans le registre socio-temporel sont analytiquement très utiles. Loin de distendre le concept de mobilité, elles permettent de donner de l'épaisseur existentielle à la mobilité géographique. Un déplacement physique dit quelque chose sur le cours de la vie et sur le changement de position sociale d'une personne ou d'un groupe de personnes, et inversement. Le déplacement social des migrations circulaires (pendant mobile à la multilocalité résidentielle) est très divers. Des exemples sont clairement basés sur des différentiels de niveaux sociaux : une contrainte multilocale passagère dans l'espoir d'une ascension sociale

professionnelle, un va-et-vient entre un logement modeste sur le lieu de travail et une maison et position de prestige au pays (« Petit ici, notable là-bas » : Missaoui, 1995 ; « Être ici pour mieux vivre là-bas » : Pulliat, 2013). Mais la migration circulaire peut construire des arrangements multilocaux, horizontaux dans l'espace social et sur des lieux de nature différente : entre la vie familiale et la vie professionnelle ou entre la vie privée de deux partenaires voulant garder leurs appartements (couples non-cohabitants ou LATs : « living apart together »), etc.

La multilocalité résidentielle ne suppose pas plus de mobilité que d'autres configurations résidentielles. Habiter en plusieurs lieux habituels suppose une mobilité géographique nécessaire et minimale au moins entre les lieux de résidence. Mais la multilocalité résidentielle géographique peut être une alternative à la pendularité quotidienne parce que cette multilocalité diminue le nombre et/ou la distance des déplacements quotidiens pour les personnes. Inversement, l'augmentation des mobilités – avant tout celle des mobilités circulaires (quotidiennes) – constatée dans les pays européens ne serait pas la fin de l'inscription géographique des lieux d'habitation des personnes mais leur arrangement avec ceux-ci.

La multilocalité résidentielle ajoute à des ressources, compétences ou capitaux propres à la mobilité – un « savoir circuler » (Tarrius, 1992) voire un capital de mobilité, une motilité (Kaufmann *et al.*, 2004), etc. – ceux propres à la « stationnalité » en un lieu – notamment un capital d'autochtonie (Bozon et Chamboredon, 1980 ; Renahy, 2010), un « savoir-se-faire-d'ici » – ainsi que ceux de mise en relation à distance – mis en avant notamment dans le capital en réseau de John Urry (Larsen et Urry, 2008). Nous avons discuté et rassemblé ces ressources sous le concept général de ressources d'action spatialisées (Duchêne-Lacroix et Schad, 2013).



Source : C. Duchêne-Lacroix.

Figure 1 : Schéma des relations entre les concepts de l'ensemble des pratiques de « multilocalité »

Enfin, bonne ou mauvaise, la mobilité est souvent pensée comme (de plus en plus) déconnectée de toute attache locale : déterritorialisation, société fluide, etc. (Bauman, 2000 ; Deleuze et Guattari, 1980 ; Mincke et Montulet, 2010). Or, la mobilité d'une personne la transporte d'un point à un autre, la mettant en relation avec des lieux concrets d'intérêt (« localités ») par un chemin d'accès physique (espace de transition). Au fondement de la réflexion sur la multilocalité et l'habiter multilocal, il y a ce constat phénoméno-logique conduisant à un retournement paradigmatique de la compréhension des activités spatiales des individus et des groupes d'individus : l'inscription géographique des activités et des rapports sociaux est tout autant intéressante à examiner que la mobilité qui en est souvent la conséquence avant d'en être la cause. Être un résident multilocal, c'est partir et rester ; partir de et rester quelque part.

Deuxièmement, la multilocalité au sens large peut être ainsi définie par la pratique active de, avec et dans plusieurs lieux. Il s'agit ici de pratiques concrètes, physiques, présentes et non de relations virtuelles ou idéelles avec d'autres lieux. Johanna Rolshoven propose que la multilocalité soit définie comme la « «vita activa» en plusieurs lieux : la vie quotidienne effective se disperse en différents lieux, qui sont pratiqués dans un laps de temps plus ou moins grand et utilisé dans



une partition fonctionnelle plus ou moins grande » (Rolshoven, 2006). Effectivement, la partition fonctionnelle de la multilocalité a des limites qu'Henri Lefebvre pointait déjà lorsqu'il fustigeait les planificateurs fonctionnalistes urbains : il y a assurément des raisons à la (ré)partition géographique des activités humaines et notamment des effets de centralisation économique concentrant en certains lieux certains biens ou certaines activités (supermarché, lieu de travail, etc.). Mais les lieux ne se résument pas à leur fonction donnée. Ils sont appropriés et vécus par les individus qui les pratiquent au-delà et en deçà d'une ligne d'action préfabriquée (Certeau *et al.*, 1990 ; Lefebvre, 1974). Le logement est un lieu où se rassemblent un grand nombre de pratiques très différentes, y compris celles de travailler, dormir, manger, lire, regarder la télévision, se laver, rire, faire l'amour, etc. Par souci de simplification, on s'arrête souvent aux nuitées car c'est la fonction des logements la plus pratiquée. Le logement sert tout autant à se retirer du monde qu'à l'accueillir. S'il ne reste qu'une fonction au logement, c'est bien celle de la maîtrise de ce qui en sort et rentre, et de la soustraction au monde, dans une certaine limite, de ce qui se passe à l'intérieur. Les pratiques s'exercent ensuite en fonction de ce niveau de base de territorialisation.

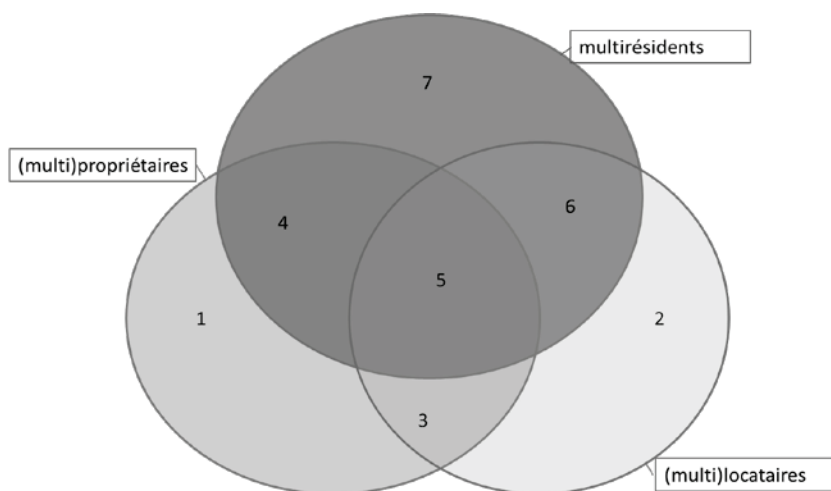
Il s'agit de « *vita activa* » par opposition à « *vita contemplativa* », opposition théorisée par Hannah Arendt. Sans chercher à entrer trop profondément dans l'appareil théorique de la philosophe, J. Rolshoven (2006) insiste sur la pratique et non l'observation ou le rapport intellectuel au lieu. Il s'agit des actions situées, concrètes, physiques. En insistant sur le physique et la présence effective des personnes sur les lieux, on est obligé de repenser les rapports des personnes à la matérialité. C'est pourquoi les travaux récents de Peter Weichhart (Weichhart et Kazig, 2009), qui revisite la matérialité en géographie – une matérialité dépouillée de tout matérialisme et aiguillonnée par les avancées de la psychosociologie de l'espace –, sont d'un grand intérêt pour comprendre la production de l'espace par les personnes. On ajoutera que lorsqu'il s'agit de repenser la matérialité qui nous entoure, il ne s'agit ni de lui donner le premier rôle, ni de la cantonner à de la figuration, mais bien de penser les éléments de l'environnement des personnes comme co-actants des processus sociaux (Schad et Duchêne-Lacroix, 2013). C'est donc de co-production spatiale dont il s'agit.

Troisièmement, certaines formes de pratiques concrètes de l'habiter multilocal ont été saisies jusqu'à présent avec un appareil

conceptuel familial quoi qu'imprécis, fait de résidences principales et secondaires, ménage, famille, sous implicite d'une fixation à un lieu principal des personnes et de leur intégration sociale en ce lieu. Mais ces concepts perdent de leur pertinence non seulement en examinant les différentes situations possibles de multilocalité résidentielle, mais aussi, plus largement, en raison des évolutions sociales, professionnelles et familiales des sociétés occidentales.

Commençons par le concept de « résidence secondaire ». On constate différentes définitions selon les sources statistiques à l'intérieur d'un pays et *a fortiori* entre pays (Kramer *et al.*, soumis). En Suisse, la définition de l'Office de la statistique utilisée jusqu'à présent est celle d'un « logement habité temporairement », mais elle est contestée. En France, l'INSEE propose : « Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont souvent regroupées » (INSEE, 2013, n.d.). « Un logement occasionnel est un logement ou une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille) ». On en revient à la difficulté du découpage fonctionnel évoquée au paragraphe précédent pour caractériser les logements. Finalement, faute de mieux, on regroupera sous une catégorie (comme ici parfois l'INSEE) tout ce qui n'est pas du logement principal. L'intérêt de la distinction entre résidence principale et secondaire en France est d'abord fiscal, rappelle Christophe Terrier (2010). Sa pertinence est moins sûre pour qualifier les lieux de résidence des habitants multilocaux. Que veut dire résidence « principale » et « secondaire », par exemple, pour un père de famille navetteur – « shuttle », dit Darja Reuschke (2010) – qui passe seulement trois nuits de la semaine « à la maison », ou moins, et quatre nuits dans un appartement proche du lieu de travail ? Le statut d'une résidence comme principale, secondaire ou occasionnelle ne peut être défini hors de l'usage non pas du ménage globalement mais de chaque membre. Pour chaque membre du ménage, il faudrait définir si le logement est une résidence « principale », « seconde » légalement, fiscalement, ou une résidence « principale », « seconde » dans les faits, sur la base de la fréquence de nuitées par exemple, ou encore une résidence « principale », « seconde » selon un

rapport psychologique, identitaire, mémoriel, au lieu. Il faudrait par ailleurs différencier en fonction du rapport entretenu par la personne à ses logements. On peut distinguer trois rapports de base : la propriété, la location et la résidence (comme fait d'habiter effectivement le logement). À partir de ces trois rapports de base, se constituent par croisement 7 situations à plus d'un logement par personne, dont (1) les multipropriétaires (Commissariat général au développement durable, 2010) non multirésidents et non locataires ; (2) les multilocataires non multirésidents et non propriétaires ; (3) les multipropriétaires locataires non multirésidents. Pour ces trois premiers groupes, propriétaires bailleurs et/ou locataires sous-loueurs et/ou mettant à disposition à titre gracieux et informel un logement pour un membre de la famille ou une connaissance ne jouissent que d'un logement habituel comme résidence. Sur cette seule base, il y a plus de logements supplémentaires que de « résidences secondaires » selon la définition INSEE puisque certains logements ne sont pas habités par leur(s) propriétaire(s) ou locataire(s). De plus, la location de deux logements ou plus en habitant un seul est aussi possible. On peut par exemple louer deux logements ou plus, l'un pour soi, l'autre pour autrui, ou on peut être locataire au lieu de la résidence principale et louer une maison de famille éloignée des lieux de vie du ménage. On peut aussi être multi-propriétaire, -locataire et vivre habituellement sur l'année sur plus d'un lieu de résidence, que ces lieux de résidence soient en propriété, en location ou de façon informelle (par exemple, chez l'habitant) (4) (5) (6). Enfin, on peut postuler l'existence de multirésidents non propriétaires et non locataires (7). Pour l'instant, nous n'en avons pas rencontrés lors de nos entretiens. Il pourrait s'agir par exemple de personnes habitant de façon complètement informelle chez des amis, là chez les parents, sans que dans ces cas ne leur soit réclamé un loyer ou la signature d'un contrat de location.



Source : C. Duchêne-Lacroix.

Figure 2 : Schéma des rapports d'une personne à ses logements

Quatrièmement, changeons maintenant de perspective et cherchons à définir socialement les habitants de ces logements en fonction des concepts habituels que sont le ménage et la famille. Tout d'abord, l'ensemble des personnes résidant habituellement dans le même logement porte le nom de « ménage » pour la plupart des offices statistiques en Europe. Cette définition est recommandée par Eurostat mais d'autres acceptions sont courantes, notamment en Allemagne, où on emploie plutôt le concept de « ménage (privé) » comme un ensemble de personnes gérant un même budget à usage privé (Kramer *et al.*, soumis). On peut comprendre le succès de cette acception par le double sens de *Haushalt* en allemand, voulant dire ménage mais aussi budget. La question est aussi ici juridique et pratique. Le ménage fiscal doit avoir son logement d'attache. En Suisse, l'administration est très scrupuleuse en la matière dans le cas de différents domiciles possibles. Si le contribuable décide d'être imposable non pas au domicile de son travail mais dans un autre canton où il vit, il doit apporter la preuve qu'il y a des attaches fortes (fréquence des séjours, force des liens sociaux et familiaux entretenus, liens associatifs, etc.) dans cet autre lieu de résidence (Canton de Berne, 2013 ; Maspoli, 2013). En Allemagne, il y a des possibilités de rabais fiscaux sous certaines conditions, si on est

contraint à une double budgétisation (*doppelte Haushaltsführung*) en raison de l'usage d'un logement supplémentaire pour le travail. La multirésidentialité pose ainsi le problème des limites spatio-temporelles du ménage mais aussi de l'adéquation spatio-temporelle des ménages (fiscal, social, familial). Primo, le seul critère de la haute fréquence de présence au domicile ne suffit pas. Les attaches locales comptent aussi. Certaines personnes ne sont pas la majorité du temps dans le logement du reste du ménage mais contribuent par leur salaire à la bonne marche de celui-ci et/ou sont liés par des liens familiaux rapprochés (mariage, ascendance, descendance, fratrie) aux autres membres du ménage. Secundo, considérant la mobilité des personnes, on pourrait étendre la notion de ménage à plusieurs lieux de résidence. Si la proposition est séduisante pour certains cas précis, elle est vite dépassée par la multiplication des points de vue sur la représentation des ménages par les membres eux-mêmes. Par exemple, il est avéré qu'une part des « doubles comptes » du recensement provient de logiques d'inclusion des individus dans plusieurs ménages-logements qu'ils fréquentent alternativement : les jeunes adultes, enfants de parents séparés géographiquement, peuvent par exemple avoir déclaré un domicile propre tandis que chaque parent a pu les déclarer chez lui, *idem* pour les couples dont les membres gardent leur propre logement (Toulemon et Pennec, 2010 ; Toulemon, 2013).

Cinquièmement, pour figurer le cercle des contacts proches fréquentés sur les lieux de résidence, on peut utiliser le concept de famille en lui donnant un contenu plus large. La famille unie monolocale moderne reste une représentation centrale idéale des discours mais n'a pas ou plus de position majoritaire dans les faits (Bourdieu, 1993 ; Goody, 2000 ; Todd, 2011). Le nombre de personnes vivant dans le même logement diminue, le réseau des proches de ces personnes ne diminue pas (Bonvalet et Lelièvre, 2005 ; Bonvalet *et al.*, 1999). La famille s'est élargie non seulement socialement avec les recompositions mais aussi géographiquement avec la mobilité de leurs membres et la pérennité des liens par-delà les distances (Bertram, 2002, 2001). Au-delà des définitions de la « famille » selon les dimensions de proximité filiale (famille nucléaire, lignée, parentèle...) et en rapport à une norme (« famille recomposée » par rapport à une famille nucléaire « brute »), il s'agirait de forger un concept de famille proche des pratiques (multi)localisées du « faire famille » (Duchêne-Lacroix, 2010 ; Schier, 2009) et des représentations des membres et pouvant inclure des membres hors de la parentèle biologique ou alliée. Ce concept de

famille est proposé par Éric Widmer sous le terme de configuration familiale (Widmer et Jallinoja, 2008) (cf. le chapitre de M. Von Arx et C. Duchêne-Lacroix dans cet ouvrage).

## **2. Les critères de quelques typologies pionnières et heuristiques**

Nous avons vu qu'il était difficile d'élaborer des outils d'analyse à partir des concepts existants, cela l'est aussi pour définir les contours et les distinctions entre les profils de multilocalité résidentielle<sup>4</sup>. On peut imaginer de façon déductive toutes les combinaisons de caractères, construisant ainsi des types idéaux à partir de facteurs présumés pertinents (par exemple, distance entre lieux d'habitation, fréquence des séjours, fonction des lieux, profil des usagers, existence d'une frontière politico-administrative entre ces lieux). On peut aussi construire directement ou indirectement à partir du terrain (par exemple, par compilation et comparaison de cas significatifs d'un ou plusieurs terrains, par agrégats de fréquences selon certains caractères *ex ante* ou *ex post*). La typologie peut être, enfin, le prolongement d'une analyse critique de typologies existantes. Jusqu'à présent, le fait d'habiter en plusieurs lieux habituels n'a pas fait l'objet de beaucoup de typologies (Hesse et Scheiner, 2007 : 138). On notera celle de Markus Hesse et Joachim Scheiner, celle de Nicola Hilti et celle de Christine Weiske. Toutes ces typologies ont été élaborées dans le milieu germanophone.

### *Typologie par rassemblement de catégories connues*

C'est à M. Hesse et J. Scheiner qu'on doit, dans un article publié en 2009 (et daté de 2007), un premier rassemblement de profils à partir de catégories existantes couramment utilisées en sciences sociales.

---

<sup>4</sup> Pour produire une typologie, il faut une unité générale, une homogénéité interne aux catégories supérieures à l'homogénéité entre catégories, une réduction intelligible de la diversité des cas, un souci d'inclusion exhaustive des cas de figure, une exclusivité des cas de chaque catégorie de la typologie par rapport à une autre catégorie et une validité contextuelle (Coenen-Huther, 2007 ; Juan, 1994 ; Kluge, 2000).

### *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

Leur typologie agrège six familles de situations que nous avons exposées aussi ailleurs (Duchêne-Lacroix, 2013a) :

1. Les navetteurs hebdomadaires, pour des raisons professionnelles ou de formation avec une résidence principale ;
2. Les migrants transnationaux pour le travail ;
3. Les couples chacun-chez-soi communément appelés en France couples non-cohabitants (LATs), qui se retrouvent régulièrement chez l'un ou l'autre partenaire ou dans un lieu tiers habituel au gré des consentements et des contraintes de chacun, tout en conservant leur propre logement ;
4. Les résidences secondaires, c'est-à-dire les habitations qui s'ajoutent à un logement plus fréquemment habité par le ménage ou *ego* a) pour les loisirs, b) dans la proximité à une résidence principale, c) pour le travail ;
5. Les déménageants fréquents, appelés aussi par Hesse et Scheiner « nomades modernes », qui seraient en quelque sorte des multilocaux successifs ;
6. Les mineurs navettant entre les domiciles des parents (cf. le Tableau 1 en annexe à cette contribution).

Cette typologie montre la grande diversité des situations et ainsi leur caractère ordinaire et fréquent, souvent insoupçonné. Simultanément, elle pose la question de l'homogénéité de sa constitution : le fait de séjourner dans plus d'un logement habituel semble le seul caractère commun. À cette question, on peut répondre tout d'abord que le concept voisin de mobilité géographique est bien plus hétérogène. Quoi de commun, en effet, à part de se déplacer, entre une migration internationale, transnationale ou non, des mobilités quotidiennes radiales autour d'un logement central ? Pour autant, il est nécessaire – surtout pour fonder ce domaine de recherche – de discuter les contours et la cohérence interne de ce groupe de personnes et de situations, au-delà même de la proposition de Hesse et Scheiner. Si on se réfère aux critères de qualité d'une construction typologique listés précédemment (note 4), leur typologie rassemble en effet six catégories typiques qui n'ont en commun ni la même unité, ni la même temporalité, ni l'exhaustivité des cas, ni l'exclusivité des types (Duchêne-Lacroix, 2013a).

Premièrement, on peut discuter la présence ou l'absence de certaines situations multilocales : l'inclusion des « déménageants fréquents » qui n'utilisent, de fait, plus d'un logement simultanément

que pour les périodes de leur déménagement et non pas en permanence est à débattre. À l'inverse, on peut ajouter d'autres types de multirésidentialité : par exemple, les enfants allant régulièrement « dans la famille », notamment chez les grands-parents, les étudiants se partageant entre domicile des parents et colocation ou chambre universitaire, les navetteurs au mois ou à la saison et non à la semaine (travaillant sur les plateformes pétrolières en mer ou dans les alpages, etc.).

Deuxièmement, la typologie de Hesse et Scheiner est idéal-typique. Dans la réalité, les 6 catégories produites peuvent se cumuler, voire se chevaucher : un transmigrant (2) peut utiliser son logement « au pays » comme « résidence de loisir » (4A) ou bien être un navetteur hebdomadaire (1) entre deux villes d'Europe et déménager fréquemment (5).

Troisièmement, le choix des critères de distinction peut aussi être discuté. Si ces types peuvent se combiner, c'est aussi parce qu'ils croisent des caractères pouvant se cumuler et qu'ils représentent des cas mettant en valeur un caractère ou un autre. C'est pour cela du reste qu'on trouve dans la typologie proposée des dédoublements de catégories : la distinction entre les couples LAT à distance et les LATs proches, ainsi que la distinction entre les résidences secondaires pour la retraite, pour le loisir et pour le travail. D'autres critères, tout aussi pertinents, produisent d'autres sous-catégories : les couples chacun-chez-soi (LAT) en début de relation avant une « mise en couple » et les couples chacun-chez-soi, souvent âgés, ayant déjà vécu une vie de couple ou de famille et dans lequel au moins l'un des membres souhaite garder une autonomie de chez-soi ; ou encore les résidences secondaires de campagnes et les résidences secondaires des villes. Les migrants transnationaux se partageant entre pays de résidence professionnelle et pays de résidence familiale peuvent se diviser en deux archétypes : d'une part, les travailleurs immigrés subissant le cadre légal contraignant du pays de résidence professionnelle (par exemple, devant légalement laisser leur famille-ménage au pays, soumis à un permis de séjour, etc.) et, d'autre part, les expatriés d'entreprises du pays d'origine (en général) établis à moyen terme dans le pays de résidence et souvent accompagnés de leur famille-ménage. Ces deux groupes se distinguent aussi par le niveau de revenu dans le pays de résidence. En somme, aux 6 variables proposées (condition de formation, motif, organisation du ménage, périodicité des pendulaires, distance et hiérarchie entre résidences), on peut rajouter des variables temporelles (âge, durée de



séjour, intention de rester multilocal/caractère temporaire de la situation, position dans le ménage), des variables de contexte local (taille de ville, campagne, niveau de *standortofferte*), des variables de rapport au lieu (statut d'occupation, sentiment d'appartenance, ancrage local du réseau social, etc.). Toutes ces variables sont utiles tant pour la compréhension des situations que pour leur distinction en catégories exclusives tendant à l'exhaustivité. Cependant, la typologie de Hesse et Scheiner ne repose pas sur un traitement hiérarchiquement homogène des critères : tantôt domine le rapport *a priori* secondaire au lieu (résidence secondaire), tantôt le franchissement d'une frontière (migration transnationale), tantôt c'est le motif de la multilocalité (travail, relation de couple), etc., ce qui rend la catégorisation non-homogène.

Enfin, on peut contester les modalités assignées à chaque profil. Par exemple, la distinction entre multilocalité résidentielle contrainte ou de plein gré n'est pas nécessairement inhérente au type de multirésidentialité en question. Cette distinction repose aussi sur un vécu subjectif et un enchaînement d'éléments plus ou moins contraignants. Nous avons interviewé une Française vivant à Berlin mais ayant conservé et habitant aussi la maison de ses parents dans le sud de la France. Elle ne pouvait se résoudre à vendre un lieu si chargé de mémoire et souhaitait pour sa retraite alterner plus souvent entre ses deux résidences. Une approche purement économique placerait ce cas de figure du côté du plein gré : elle a le capital économique pour choisir de garder ou non la résidence de famille. Une approche sociologique, psychologique ou ethnologique y verrait une situation de contrainte morale et émotionnelle intériorisée. Par ailleurs, selon la position de la personne dans le ménage, le caractère contraignant mais aussi le motif de la multilocalité résidentielle peut être très différent : le logement pour l'un sera sur le lieu de travail pour l'autre identifié à la famille. Certains membres seront eux-mêmes multilocaux, d'autres seront monolocaux résidentiels. Ce sont ces distinctions asymétriques entre les logements et entre les membres (ici du couple ou des parents) qu'ont étudiées Christine Weiske et son équipe ainsi que Nicola Hilti.

### *Typologies des (a)symétries de multilocalité résidentielle*

Christine Weiske et son équipe ont mené une recherche empirique par entretiens sur les ménages multirésidents en Allemagne. Ces chercheurs se sont plus particulièrement intéressés aux actions

monolocales ou multilocales des conjoints du ménage (de fait du couple) et à leur focalisation sur un lieu ou plusieurs lieux (multilocalité/monolocalité vécue) (Weiske, Petzold et Zierold, 2009). Ils ont identifié les sept profils types d'arrangements multilocaux multirésidentiels simplifiés suivants :

1. « Les expédiés » (*Verschickung*). Ce type rassemble des situations où les résidents habitent deux lieux de résidence séparés avec peu de liens sociaux ni dans un lieu ni dans l'autre, des conditions de vie spartiates et un centrage sur le ménage-famille.
2. « Colonisation » (*Kolonisierung*). Les ménages multilocaux – après une phase familiale – sont proches du premier cas mais avec une capacité de modeler leurs rapports aux lieux plus élevée, permettant de s'approprier les lieux, d'où le terme de colonisation.
3. « Recentration » (*Re-Zentrierung*). Ce type regroupe des phases multilocales transitoires non routinisées, émancipatoires avant la mise en couple sous un même toit de diplômés en phase de réalisation professionnelle.
4. « Double vie » (*Doppelleben*). Dans les couples de ce type, une personne est très ancrée monolocalement, l'autre doit composer avec son ancrage ailleurs pour des questions professionnelles et son ancrage local avec son conjoint.
5. « Bipolarisation » (*Bi-Polarisation*). Deux lieux sont investis organisationnellement par les deux conjoints du ménage.
6. « Grande expédition » (*Expedition*). Le ménage a des objectifs de vie très élevés. Le travail amène au moins un des deux conjoints à des changements fréquents de logement de travail et peut aussi amener l'autre partenaire à des pendularités pluri-journalières ; ce système multilocal demande beaucoup de ressources en énergie et psychiques ; ce sont plutôt des hypermobiles.
7. « Dérive » (*Drift*). C'est une situation de multirésidentialité imposée par le travail ou les événements, non contrôlée par les membres du ménage.

Cette distinction en sept types sur la base d'entretiens permet de dépasser, sans la déjuger, l'approche par l'assemblage des concepts et catégories classiques qui ont fourni l'armature de la typologie de M. Hesse et J. Scheiner. Elle combine la disposition de ressources d'action spatialisées (capital d'autochtonie, capital économique), la prise en compte de spécificités de phases de vie, et l'asymétrie de multilocalité dans le couple tant dans les faits que dans les aspirations ou compétences. Ces asymétries entre les membres d'un ménage se

trouvent dans les pratiques mais aussi dans les représentations des lieux pratiqués.

Une autre typologie des multilocalités résidentielles s'est centrée sur les asymétries qu'elles produisent. Nicola Hilti (2013) propose, sur la base d'entretiens semi-directifs conduits en Suisse, une typologie en trois types et cinq sous-types :

1. Le « monde parallèle » (*Parallelwelt*). Dans ce premier type, le second logement, bien moins investi par *ego* que le logement principal qui reste son unique chez soi, est une solution de compromis souvent pour le travail. Il est soit subi par *ego* – sous-type « insécurité » (1a) – et impacte sa relation de couple ou familiale éventuelle, soit – sous-type « ambition » (1b) – le corollaire d'une volonté d'investissement professionnel.
2. L'« antimonde » (*Gegenwelt*). Par opposition au premier type, la situation multirésidentielle est souhaitée pour elle-même. Les lieux, également investis, sont complémentaires.
3. Le « double monde » (*Doppelwelt*) avec deux sous-types : d'une part (3a), la situation de « privilège » et, d'autre part (3b), le « déracinement ». Dans ces deux situations, il n'y a pas d'asymétrie entre les lieux, qui accueillent chacun toutes les activités d'*ego*. Mais dans le sous-type « privilège », *ego* est inclus dans les lieux de résidence auxquels il s'identifie, alors que dans la situation de déracinement, *ego* n'est – comme son intitulé l'indique – pas localement inclus et ne développe pas d'identification aux lieux, en partie à cause des voyages et de l'absence intermittente dans les lieux.

L'auteure propose enfin un quatrième type : le « monde intermédiaire » (*Zwischenwelt*), mais avertit qu'il s'agit d'un type complétant les trois autres et ne s'y substituant pas. Il s'agit en fait de compléter, par ce quatrième type centré sur les espaces entre les lieux de résidence, la construction globale des situations multirésidentielles. Ceci rejoint la construction conceptuelle de l'archipel que nous avons proposée ailleurs (Duchêne-Lacroix, 2013b, 2011, 2007), lequel est constitué certes d'îlots mais aussi d'une mer qui les englobe et permet la communication entre ces îlots.

Même si cette typologie ne bénéficie pas d'un schéma récapitulatif, on peut, d'après l'analyse du texte, extraire cinq facteurs de base caractérisant et différenciant les cinq premières variantes et sous-variantes de la typologie :

## *Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

1. Le libre arbitre : la situation est-elle fondamentalement contrainte ou voulue au-delà des contraintes inhérentes au choix des situations ? ;
2. L'intention fonctionnelle des lieux (essentiellement le mélange vie privée/vie professionnelle) ;
3. La complémentarité ou le doublonnage des lieux ;
4. L'investissement local dans les lieux de résidence ;
5. L'identification au lieu (cf. le Tableau 2 annexé à cette contribution).

Ces deux typologies sur les configurations asymétriques de la multilocalité résidentielle à partir de cas réels sont heuristiquement complémentaires et non exhaustifs. Dans celle de C. Weiske, il s'agit avant tout de mettre en avant une qualité plus ou moins grande d'investissement (en ressource et en appropriation) des ménages dans leur inscription multilocale résidentielle, de montrer les asymétries d'investissement au sein du ménage (en fait, le couple au sein du ménage) et enfin de positionner les cas dans une dynamique de vie. La typologie de N. Hilti se concentre sur les individus multirésidents – et non le couple – et leur investissement dans chaque lieu de résidence. Les sept types de C. Weiske et les cinq de N. Hilti ne se croisent en fait qu'à la marge. Il est difficile de ranger un type d'une typologie dans une autre. Tout juste peut-on rapprocher certains types. Le type 3 « recentration » de C. Weiske ressemble au type 1 « monde parallèle » de N. Hilti. Il s'agit de situations précaires transitoires. Les « expédiés » de C. Weiske peu intégrés ici et là ressemblent aux « déracinés » de N. Hilti.

On peut retenir de ces deux typologies une grande diversité de vécus du fait multirésidentiel. La multiplication des lieux de résidence implique un arrangement social (avant tout au sein du ou des ménages) et une formule d'investissement local. C'est un double questionnement déjà bien connu des chercheurs en migration transnationale. C'est la généralisation de ce questionnement – qu'on pourrait penser à tort réservé à la migration transnationale – qui est soulignée par ces travaux empiriques et conceptuels.

## *Typologies en fonction des temporalités et des motifs*

La question des temporalités est fondamentale non seulement pour définir la multilocalité résidentielle – le corps du résident n'est pas ubiquitaire, à l'inverse de l'appropriation des lieux par le dépôt d'effets personnels, les clefs du logement ou encore les relations sociales qui s'y

tissent – mais aussi en distinguer certains profils. Il s'agit du contexte social, des rythmes et des durées de séjour aux lieux de résidence mais aussi des phases de vie (divorce, mise en couple, nouveau travail, départ des enfants, etc.) et, plus structurellement, des âges de la vie. Odermatt (1990) fut l'un des premiers à définir une typologie des résidents secondaires en fonction des âges de la vie et de la distinction ville-campagne. Nous avons développé cette question ailleurs (Duchêne-Lacroix, 2013a). Enfin, la multilocalité résidentielle est soutenue par des motifs locaux multiples et se combinant localement et au sein du système résidentiel. Pour simplifier le propos, nous avons dégagé une grille de lecture de la multilocalité résidentielle distinguant trois âges de la vie et les différents motifs qui président par leur combinaison pour chaque lieu de résidence à la constitution et à l'entretien d'un système résidentiel. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une typologie, mais de déconstruire les liens aux lieux de résidence et d'en lister les cas de figure les plus récurrents (Duchêne-Lacroix, 2013a).

## **Conclusion**

Cette contribution a discuté deux aspects théoriques fondamentaux pour la construction d'une recherche sur la multilocalité résidentielle (*residential multilocal studies* : Hilti, 2013) : d'une part, les concepts familiers de l'organisation sociale et spatio-temporelle du quotidien (mobilité, matérialité, résidentialité, ménage et famille, etc.) et, d'autre part, les premières typologies de la multilocalité résidentielle.

La recherche sur la multilocalité résidentielle questionne un certain nombre de concepts spatiaux et sociaux. Les cadres et normes spatio-temporels de vie sont remis en cause comme le « double container » épistémologique (Duchêne-Lacroix *et al.*, 2013), c'est-à-dire celui de la fixité géographique unique de la résidence ménage-logement dans la matrice territoriale des États-nations. Dans ces conditions, les multirésidents sont-ils encore membres d'un seul ménage ? La multilocalité résidentielle est certes fondamentalement construite par des lieux de résidence physiques et par des déplacements. Mais ces derniers ne tiennent ni de la migration comme déménagement complet ni de la mobilité circulaire autour d'un logement, mais bien d'un entre-deux. L'habiter n'est plus « ici ou/puis là », mais « ici et là » et forme système selon des fréquences plus ou moins grandes selon les profils. La multiplication des lieux de résidence produit nécessairement une mise

en équivalence de ceux-ci. Elle met aussi de la distance géographique entre les proches. Elle accompagne des changements de société qui remodelent les configurations de la famille, loin d'être seulement nucléaire et sédentaire. Enfin, l'approche par la multi-localité remet la matérialité en selle. Les flux sont sur des supports et ont des lieux d'origine et de destination. Penser la multilocalité résidentielle, c'est penser en termes d'archipélisation de nos lieux de vie.

Ce questionnement sur les concepts entre mobilité et ancrage local, virtualité des réseaux et matérialité des espaces construits, des réseaux, des services économiques, etc., conduit à dégager finalement quatre entrées analytiques de la multilocalité résidentielle :

1. Les « chorégraphies de co-existence » (Weichhart, 2009) ou de coprésence et les configurations familiales et/ou de ménage, et plus largement les configurations sociales. Ces pratiques spatiales et sociales peuvent être mises en récit, représentées ou quantifiées par les fréquences relatives d'occupation de chaque membre, temps de présence commune, etc. Cette approche intéresse notamment les sociologues et anthropologues de la famille (« faire famille ») et des relations sociales du ménage, des réseaux humains et du spatial (pratiques et inscriptions spatiales, dispersions géographiques, migrations) ;

2. Les ressources d'action spatialisées et les manières de « faire avec » (routines, savoir-circuler, capital de spatialité, capital social, capital d'autochtonie). Il s'agit ici d'analyser les adéquations et les dynamiques entre pratiques spatiales et potentialités ou latences aux pratiques spatiales. On peut aussi s'intéresser à l'apprentissage et à la reproduction des inégalités face aux pratiques spatiales soit pour elles-mêmes, soit comme partie de l'ensemble des pratiques habituelles. Cette entrée intéresse les sociologues de la mobilité, des inégalités spatialisées, les urbanistes, les experts des transports ;

3. Une troisième entrée repérée est celle des activités résidentielles multilocales en lien avec les structurations territoriales économiques, sociales, topographiques, etc., selon différents niveaux d'échelle. À un niveau micro, on cherchera à analyser les transactions sociales et « ce à quoi tiennent les individus » multirésidents (Blanc, 2009 ; Fusulier et Marquis, 2009). À un niveau macro, en quoi les frontières, les distances, les spécificités économiques locales interagissent avec les formes de multilocalité résidentielle. Cette entrée est plutôt celle des sociologues et géographes économiques, des économistes territoriaux, des spécialistes du tourisme, des sociologues des transactions sociales.

4. Enfin, la fréquence globale d'occupation des logements et l'utilisation des ressources locales intéressent les sociologues de l'urbain et de l'environnement mais préoccupent aussi les urbanistes en général, les aménageurs, les responsables d'activités commerciales et associatives locales. L'initiative populaire suisse réussie contre l'excès de résidences secondaires, rappelée plus haut, montre le potentiel politique de la question de la multilocalité résidentielle.

Ces quatre entrées attestent la diversité des intérêts pour ce domaine de recherche mais aussi la densité potentielle de celui-ci. Elles peuvent être combinées pour les besoins d'une recherche particulière et pour faire avancer la recherche sur la multilocalité résidentielle dans son ensemble.

Ce premier travail sur les concepts et sur les entrées analytiques de la multilocalité résidentielle donne un nouvel éclairage sur les typologies de la multirésidentialité discutées dans le corps de ce texte. Ces typologies présentent des intérêts différents. La typologie de Hesse et Scheiner permet, d'une part, par son éclectisme, de comprendre la diversité, la diffusion de cette pratique spatiale dans toute la société et l'importance du phénomène dans sa globalité, et, d'autre part, par la construction de variables caractéristiques, de débiter la réflexion sur ce qui fonde la multirésidentialité et distingue les différents types. On y trouve des variables analytiques de base : distance, frontière, rythmes, fonction principale du lieu d'habitation, phases de vie, organisation de la coprésence du ménage. Certes, cette typologie est discutable en raison de son manque d'exhaustivité, de systématisme, de non-exclusivité des catégories, d'arbitraire dans le choix des variables descriptives et du choix de certaines modalités de variables pour caractériser un type. Mais elle est heuristiquement essentielle afin de discuter les variables importantes pour l'analyse de la multilocalité résidentielle.

D'autres chercheurs se sont focalisés, par un travail empirique qualitatif auprès des multirésidents, sur les relations multilocalles sociales, économiques, identitaires, etc. que produit la multilocalité résidentielle. En effet, la multiplication des lieux de résidence déploie spatialement l'arrangement du quotidien et des relations sociales. Elle produit des (a)symétries entre les lieux, les investissements des lieux, les modes d'habiter multilocal mais aussi entre les personnes du ménage. C'est ce qu'ont remarqué Christine Weiske, Knut Petzold et Diana Zierold, ainsi que Nicola Hilti, dans leurs recherches empiriques respectives.

Enfin, les temporalités et les motifs, que nous avons brièvement abordés au final, sont des critères très importants pour comprendre les dynamiques multirésidentielles. Non seulement la recherche sur la multilocalité résidentielle doit réfléchir à la fragmentation spatiale du quotidien, mais aussi aux temps et à l'intensité de présence ici et là. Bien souvent, il faudrait raisonner en individu-temps ou en ménage-temps et en intensité de présence dans les lieux. Ce serait utile non seulement pour des questionnements concernant la vie du ménage, l'intégration locale mais aussi pour les questionnements sur les infrastructures, les services ou le prélèvement plus « juste » des impôts. Les motifs de multirésidentialité sont aussi à prendre en compte. Mais plutôt que de chercher à définir un motif unique par profil, il convient de cerner l'équilibre des motifs activés : la plupart du temps, plusieurs motifs interagissent, et c'est précisément la non-conciliation mono-locale de ces motifs qui produit une fragmentation spatiale selon les motifs du système résidentiel.

Selon les entrées de la recherche sur la multilocalité résidentielle, certaines typologies seront plus utiles que d'autres. La typologie de Hesse et Scheiner peut permettre de choisir la sous-population que l'on veut étudier en fonction de profils déjà établis dans la littérature, de la replacer par rapport à ces profils courants ainsi que d'être sensibilisé à certaines caractéristiques de base. Cette typologie est ainsi une précieuse aide pour débiter une étude. La typologie de Christine Weiske et son équipe, de même que celle de Nicola Hilti, permettent de comprendre les « chorégraphies de co-existence » (Weichhart, 2009). La typologie de A. Odermatt (1990) et notre grille d'analyse selon le cycle de vie et les motifs (Duchêne-Lacroix, 2013a) sont utiles à la troisième approche sur les transactions sociales. Pour une approche sur l'impact local, il faudrait approfondir les typologies proposées. On pourrait notamment croiser une typologie plus détaillée de N. Hilti s'intéressant à l'appropriation et l'investissement dans les lieux de résidence avec la grille d'analyse sur les motifs de situations de multilocalités résidentielles que nous avons proposée. Enfin, pour travailler la question des « ressources d'action spatialisées » (Duchêne-Lacroix et Schad, 2013), une typologie propre pourrait être produite à partir d'une étude centrée sur les multirésidents dans leur ensemble. L'étude empirique qualitative et quantitative en cours sur « l'habiter multilocal en Suisse » que nous menons, Nicola Hilti, Helmut Schad et moi-même, sous la direction de Margrit Hugentobler, permettra certainement de s'en approcher.



## Bibliographie

- Bauman Z., 2000, *Flüchtige Moderne*, Frankfurt a. M., Suhrkamp.
- Bertram H., 2001, « Plurale Lebensformen und stabile Bindungen », *Zeitschrift für Familienforschung*, 2, p. 80-84.
- , 2002, « Die multilokale Mehrgenerationenfamilie. Von der neolokalen Gattenfamilie zur multilokalen Mehrgenerationen-familie », *Berliner Journal für Soziologie*, 12, p. 517-529.
- Blanc M., 2009, « L'avenir de la sociologie de la transaction sociale », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40 (2), p. 125-139.
- Bonnin P., 1999, « La domus éclatée », in : P. Bonnin, R. de Villanova (dir.), *D'une maison l'autre*, Grane, Créaphis éditions, p. 19-43.
- Bonnin P., de Villanova R. (dir.), 1999, *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis éditions.
- Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y., 1999, *La famille et ses proches*, Paris, INED, coll. Travaux et Documents.
- Bonvalet C., Lelièvre É., 2005, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, 120-121, p. 99-122.
- Bourdieu P., 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, p. 32-36.
- Bozon M., Chamboredon J.-C., 1980, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, 10, p. 65-88.
- Canton de Berne, 2013, *Domicile fiscal des personnes physiques*, en ligne : <http://www.taxinfo.sv.fin.be.ch/taxinfo/display/taxinfofr/Domicile+fiscal+des+personnes+physiques> (accédé le 18/11/2013).
- Certeau M. de, Giard L., Mayol P., 1990, *L'invention du quotidien*, tome 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Commissariat général au Développement durable, 2010, *Cinq millions de ménages multipropriétaires*, Paris, Ministère du Développement durable.
- Deleuze G., Guattari F., 1980, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit.
- Duchêne-Lacroix C., 2006, « Von französischen zu plurikulturellen Archipelen: Lebensformen von Franzosen in Berlin », in : F. Kreuzer, S. Roth (eds.), *Transnationale Karrieren: Biografien, Lebensführung und Mobilität*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, p. 240-258.
- , 2007, *Archipels transnationaux et agencements identitaires. Présences françaises à Berlin – Transnationale Archipele und Identitätszusammenstellung. Französische Präsenzen in Berlin*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.

*Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

- , 2010, « Continuités et ancrages. Composer avec l'absence en situation transnationale », *Revue des sciences sociales*, 44, p. 16-25.
- , 2011, « Archipel », in : J. Badura, C. Duchêne-Lacroix, F. Heidenreich (eds.), *Praxen der Unrast : Von der Reiselust zur modernen Mobilität*, Berlin-Münster-Wien-Zürich-London, Lit-Verlag, p. 135-146.
- , 2013a, « Éléments pour une typologie des pratiques plurirésidentielles et d'un habiter multilocal », *E-Migrinter*, p. 151-167.
- , 2013b, « Archipel oder die Territorialität in der Multilokalität der Lebenswelt », in : *Residenzielle Multilokalität, Abhandlungen zur Geographie und Regionalforschung*, Wien, Institut für Geographie und Regionalforschung.
- Duchêne-Lacroix C., Hilti N., Schad H., 2013, « L'habiter multilocal : discussion d'un concept émergent et aperçu de sa traduction empirique en Suisse », *Revue Quételet*, 1, p. 63-89.
- Duchêne-Lacroix C., Mäder P., 2013, « La multilocalité d'hier et d'aujourd'hui entre contraintes et ressources, vulnérabilité et résilience », in : C. Duchêne-Lacroix, P. Mäder (eds.), *Hier und Dort : Ressourcen und Verwundbarkeiten in multilokalen Lebenswelten*, Basel, Itinera - Société Suisse d'histoire, p. 8-22.
- Duchêne-Lacroix C., Schad H., 2013, « Mobilitätskapital, Raumkapital, Räumlichkeitskapital : Ein "Sieg des Ortes über die Zeit" mit welchem raumbezogenen Handlungsvermögen ? », in : J. Scheiner, H.-H. Blotvogel, S. Frank, C. Holz-Rau, N. Schuster (eds.), *Mobilitäten und Immobilitäten*, Essen, Blaue Reihe - Klartext, p. 61-77.
- Dureau F., 2002, « Les systèmes résidentiels : Concepts et applications », in : *L'accès à la ville. Les mobilités en question*, Paris, L'Harmattan, p. 355-382.
- Fusulier B., Marquis N., 2009, « Faire une sociologie de la transaction sociale ou de la transaction sociale une sociologie ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, p. 141-147.
- Gallez C., Kaufmann V., 2009, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », in : M. Flonneau, V. Guigueno (dir.), *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 41-55.
- Goody J., 2000, *The European Family*, Oxford, Wiley & Blackwell.
- Hage G., 2005, « A not so multi-sited ethnography of a not so imagined community », *Anthropological Theory*, 5 (4), p. 463-475.
- Häußermann H., Siebel W., 1996, *Soziologie des Wohnens : eine Einführung in Wandel und Ausdifferenzierung des Wohnens*, Weinheim, München, Juventa Verlag.
- Hesse M., Scheiner J., 2007, « Räumliche Mobilität im Kontext des sozialen Wandels : eine Typologie multilokalen Wohnens », *Geographische Zeitschrift*, 95, p. 138-154.

*Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

- Hilti N., 2009, « Multilokales Wohnen : Bewegungen und Verortungen », *Informationen zur Raumentwicklung*, p. 77-86.
- , 2013, *Lebenswelten multilokal Wohnender. Eine Betrachtung des Spannungsfeldes von Bewegung und Verankerung, Stadt, Raum und Gesellschaft*, Stuttgart, Springer VS.
- INSEE, 2013, *Parc de résidences principales, secondaires ou logements vacants en habitat collectif ou individuel en 2012*, Paris, Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- INSEE, non daté, *Résidence secondaire*, en ligne : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/residence-secondaire.htm> (accédé le 09/11/2013).
- Kaufmann V., Bergman M.M., Joye D., 2004, « Motility : Mobility as capital », *International Journal of Urban and Regional Research*, 28, p. 745-756.
- Kramer C., Dittrich-Wesbuer A., Duchêne-Lacroix C., Rumpolt P. (soumis), « Multi-local Living Arrangements. Approaches to Quantification », *Tijdschr. Voor Econ. En Soc. Geogr.*
- Larsen J., Urry J., 2008, « Networking in mobile societies », in : J.O. Bærenholdt, B. Granås (eds.), *Mobility and Place. Enacting North European Peripheries*, Aldershot, Ashgate, p. 89-101.
- Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos.
- Maspoli P., 2013, « Domicile fiscal : L'an dernier, le Canton a repêché 140 contribuables en Valais », *24heures*.
- Mincke C., Montulet B., 2010, « L'idéologie mobilitaire », *Politique, revue de débats*, 64, p. 12-15.
- Missaoui L., 1995, « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas », *Revue européenne des migrations internationales*, 11, p. 53-75.
- Odermatt A., 1990, *Zweitwohnungen in Städten. Eine Untersuchung über die Zweitwohnungsproblematik in den fünf schweizerischen Großstädten*, Zürich, Geographisches Institut Univ. Zürich-Irchel.
- Ortar N., 1999, « Les multiples réalités du terme "résidence secondaire" », in : P. Bonnin, R. de Villanova (dir.), *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis éditions, p. 139-154.
- Petzold K., 2013, *Multilokalität als Handlungssituation*, Stuttgart, Springer VS.
- Pulliat G., 2013, « Être ici pour vivre mieux là-bas : Stratégies économiques et vulnérabilité alimentaire des migrants à Hanoi », in : C. Duchêne-Lacroix, P. Mäder (eds.), *Hier und Dort : Ressourcen und Verwundbarkeiten in multilokalen Lebenswelten*, Basel, Itinera - Société Suisse d'histoire.
- Renahy N., 2010, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, 40, p. 9-26.
- Reuschke D., 2010, *Multilokales Wohnen*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften.

*Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

- Rolshoven J., 2006, « Woanders daheim. Kulturwissenschaftliche Ansätze zur multilokalen Lebensweise in der Spätmoderne », *Zeitschrift für Volkskunde*, 102, p. 179-194.
- Schad H., Duchêne-Lacroix C., 2013, « Multilokales Wohnen als hybride Praxis. Implikationen der "mobilities studies" und der Akteur-Netzwerk-Theorie », in : J. Scheiner, H.-H. Blotevogel, S. Frank, C. Holz-Rau, N. Schuster (eds.), *Mobilitäten und Immobilitäten*, Essen, Blaue Reihe - Klartext, p. 359-374.
- Schier M., 2009, « Räumliche Entgrenzung von Arbeit und Familie. Die Herstellung von Familie unter Bedingungen von Multilokalität », *Informationen zur Raumentwicklung*, 1-2, p. 55-66.
- Schmidt-Kallert E., 2009, « A New Paradigm of Urban Transition : Tracing the Livelihood Strategies of Multi-Locational Households / Ein neues Paradigma der Urbanisierung : Den Überlebensstrategien multilokaler Haushalte auf der Spur », *Erde*, 140, p. 319-336.
- Stock M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », en ligne : <http://www.espacestemp.net>.
- Sturm G., Weiske C. (eds.), 2009, *Multilokales Wohnen, Informationen zur Raumentwicklungen*, Bonn, Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung.
- Tarrus A., 1992, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.
- Terrier C., 2010, « Distinguer la population présente de la population résidente », *Courrier des statistiques*, 128, p. 63-70.
- Todd E., 2011, *L'origine des systèmes familiaux*, Paris, Gallimard.
- Toulemon L., 2013, « Évolution des situations familiales à travers les recensements français de 1962 à 2009 », *Population*, 67, p. 657-681.
- Toulemon L., Pennec S., 2010, « Couples between co-residence and living apart together. Multi-residence of partners and part-time couples : the case of France », in : *Families and Households*, presented at the European Population Conference 2010, Wien, p. 5.
- Weichhart P., 2009, « Multilokalität. Konzepte, Theoriebezüge und Forschungsfragen », *Informationen zur Raumentwicklung*, 1-2, p. 1-14.
- Weichhart P., Kazig R., 2009, « Die Neuthematisierung der materiellen Welt in der Humangeographie », *Berichte zur deutschen Landeskunde*, 83, p. 109-128.
- Weiske C., Petzold K., Zierold D., 2009, « Multilokale Haushaltstypen : Bericht aus dem DFG-Projekt "Neue multilokale Haushaltstypen" (2006-2008) », *Informationen zur Raumentwicklung*, p. 67-75.
- Widmer E.D., Jallinoja R., 2008, *Beyond the Nuclear Family : Families in a Configurational Perspective*, Bern, Peter Lang.

## Annexes

	Type	Condition de formation	Motif	Organisation du ménage (séparation)	Périodicité des pendularités	Distance	Hierarchie des résidences
<b>1</b>	Navetteurs (hebdomadaires) avec une résidence principale (« Shuttles »)		Travail	Oui	Fréquent	Grande	Oui
<b>2</b>	Migrants pour le travail, transmigrants	(Contraint)	Travail	Oui	Rare	Très grande	Oui
<b>3 A</b>	LATs distants (« navetteurs » / transmigrants sans résidence principale)		Travail, mode de vie	Oui	Fréquent (?)	(Très) grande	Non
<b>3 B</b>	LATs proches	De plein gré	Mode de vie	Oui	Fréquent	Faible	Non
<b>4 A</b>	Résidence secondaire pour la retraite ou les loisirs	De plein gré	Temps libre	Non	Rare	(Très) grande	Oui, éventuellement
<b>4 B</b>	Résidence de loisir proche de la résidence principale	De plein gré	Temps libre	Non	Fréquent	Faible	Oui
<b>4 C</b>	Résidence secondaire commune comme logement de travail	De plein gré	Travail	Non	Selon la distance (?)	Variable	Oui
<b>5</b>	Déménagements fréquents (« Nomades modernes »)		Travail	En partie	Rare (comparé aux navetteurs hebdomadaires)	Grande	Sans objet
<b>6</b>	Enfants et adolescents navettant	Contraint	Mode de vie	Oui	Fréquent	variable	Éventuellement

Tableau 1 : Typologie de l'habiter multilocal (Hesse et Scheiner, 2007 ; traduction de l'auteur)

*Questionner les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité*

<b>Profil type</b>	<b>Libre arbitre</b>	<b>Intention fonctionnelle</b>	<b>Complémentarité/ doublonnage</b>	<b>Investissement local</b>	<b>Identification au lieu</b>
<b>1a Monde en parallèle / parallèle Welt</b> «Insécurité»	Situation contrainte «compromis» défensif : «insécurité»	Second lieu de résidence pour le travail	Complémentarité fonctionnelle des lieux	Second lieu de résidence peu investi (logement spartiate, peu de contacts, etc.)	Seulement pour le lieu de résidence principal
<b>1b Monde en parallèle / parallèle Welt</b> «Ambition»	Situation contrainte «compromis» projectif : «ambition»	Second lieu de résidence pour le travail	Complémentarité fonctionnelle des lieux	Second lieu de résidence peu investi (logement spartiate, peu de contacts, etc.)	Seulement pour le lieu de résidence principal
<b>2 Antimonde / Gegenwelt</b>	Situation en contraste souhaitée	Multifonctionnalité (vie active/vie privée) des lieux d'habitation	Complémentarité des lieux	Les (deux) résidences à l'identique	Ici et là
<b>3a Monde double / Doppelwelt</b> «Privilège»	Situation souhaitée	Multifonctionnalité (vie active/vie privée) des lieux d'habitation	Doublonnage	Les lieux s'interpénètrent	Ici et là
<b>3b Monde double / Doppelwelt</b> «Déraciné»	Situation non souhaitée	Multifonctionnalité (vie active/vie privée) des lieux d'habitation	Doublonnage	Les lieux s'interpénètrent	Nulle part ou/et identité déterritorialisée (religion, famille)

Tableau 2 : Typologie de l'habiter multilocal selon Hilti (2013) ; synthèse et traduction de l'auteur